

**COMMUNIQUE**  
**19 décembre 2008**

## **Les fortes résolutions du parlement européen sont abandonnées**

Tout le monde affirme que le réchauffement climatique représente une grave menace... pourtant, les propositions issues du Conseil européen du 12/12 ont été avalisées par le Parlement le 17/12, parlement qui a glissé sous le tapis les fortes résolutions de sa commission environnement, alors qu'elles semblaient acquises en octobre.

Le « Paquet Energie-Climat » de l'Union Européenne, discuté depuis des mois, n'a pas résisté à la tentative de replâtrage d'un système capitaliste mal en point. Ce paquet partait du principe qu'il fallait que l'UE réduise au moins de 20% ses émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2020 par rapport au niveau de 1990, qu'elle porte à 20% la part des énergies renouvelables dans sa consommation énergétique, qu'elle améliore de 20% son efficacité énergétique. En prime, elle devait réduire de 25%, d'ici à 2012, les émissions de CO2 des voitures neuves (avec un objectif de 120g par km parcouru). Ce dernier objectif s'est dilué dans les transactions franco-allemandes des derniers mois. Quant aux 20% d'économies d'énergie, aucun objectif contraignant n'a été fixé...

### **La réduction programmée de 20% des émissions de GES d'ici 2020 ?**

L'autosatisfaction pathétique de notre Président masque mal qu'elle a peu de chance de se réaliser... sauf poursuite de la crise économique conduisant de fait à ce résultat ! En effet, cet objectif était lié à la mise aux enchères à partir de 2013 d'une grande partie des quotas d'émission de GES alloués par les Etats à leurs secteurs industriels polluants : chaque entreprise devait respecter son quota de pollution, ou bien acheter des droits à polluer à une autre qui ne les consommait pas ; si le quota global était dépassé, les enchères faisaient monter le prix de la pollution et devaient inciter les entreprises à investir pour la diminuer. Une réduction de 20% était espérée en créant ce marché de permis à polluer, très critiquables, mais en supprimant cette décision, il ne reste rien du tout.

En empilant les compromis et marchandages sous la pression des industriels, les chefs d'Etat européens ont relégué au second plan l'urgence climatique, derrière une tentative libérale de redémarrage de leurs économies productivistes respectives. En fait, seules 4% des entreprises européennes seront soumises au régime des quotas payants !

Par ailleurs, à travers les mécanismes de compensation carbone dits « de flexibilité », plus de 70% de l'objectif de réduction de 20% pourra être réalisé par des actions hors UE... ce qui réduit considérablement l'objectif sur le territoire d'une Europe qui se veut un modèle pour les négociations climatiques post-Kyoto.

La source de financement européen résultant du mécanisme de ventes des droits à polluer va être sérieusement réduite. Son affectation reste pour le moins vague, sauf en ce qui concerne 9 milliards d'euros pré-engagés dans le financement de projets visant à capter le CO2 et le stocker en sous-sol. Orientation industrielle coûteuse et qui pourrait être une bombe à retardement pour l'environnement.

Au delà d'un Grenelle médiatisant de vagues engagements et d'un paquet européen « énergie-climat », il reste bien peu d'engagements réels pour diminuer la pollution, agir contre l'effet de serre. L'avenir de la planète ne peut pas être laissé aux mains d'une société en crise qui ne cherche qu'à augmenter les profits de quelques-uns sans regarder les conséquences pour le plus grand nombre.

<b>Téléphone : 01 58 39 30 20</b> <b>Télécopie : 01 43 67 62 14</b>	<b>contact@solidaires.org</b>	<b>www.solidaires.org</b>
--	-------------------------------	---------------------------